

Règlement Intérieur (sept. 2023)

Au-delà des statuts, nous les membres de l'Apapé portons des valeurs, des règles - leurs transmissions par un dicte que les membres et les acteurs de la gouvernance démocratique lisons, revient à nous guider tout au long de nos actions et missions.

(Notons que les valeurs portés par l'association sont résumés sur le site ansapapebron@gmail.com

1. Diffusion du règlement

Le règlement intérieur est connu des membres et de toutes les personnes qui ont actives au sein de la gouvernance démocratique.

Il est important de distribuer sous la forme d'un document relié, le dit règlement, afin de le diffuser et de le faire accepter en devenant adhérent et acteur de la gouvernance démocratique.

Il est important de vérifier que le contenu du règlement, notamment les valeurs, soient bien celles de toutes les personnes membres et actives de la gouvernance. Cette mission de vérification s'accomplira de mise à jour éventuelles et sera effectuée par les bénéficiaires des cours de calligraphie.

Une lecture publique aux membres et aux acteurs de la gouvernance démocratique sera effective à chaque mise à jour. Un lieu adéquat sera recherché.

Ce moment de partage des valeurs sera publique et donnera l'occasion de faire adhérer de nouveaux membres et donner envie à des nouveaux acteurs de prendre part à la gouvernance démocratique.

- La presse sera aussi conviée pour un relais médiatique si les ou le lecteur a rencontré au préalable la ou les personnes faisant le reportage et seulement si c'est la même personne rencontrée au préalable qui se présentera lors de sa lecture publique.
- Un reportage photos et vidéos sera l'objet d'une diffusion sur le site internet de l'asso (l'asso apapé devra demander l'autorisation du droit à l'image si les lecteurs et les personnes reconnaissables souhaitent montrer leur visage). L'asso apapé devra protéger l'image des personnes lisant le règlement intérieur avec un copyright adapté. ©.
L'association apapé tiendra à disposition des lecteurs les informations juridiques de la protection des images de ses lecteurs (les forums des QPU) par le copyright ©.
Les reportages photos et vidéos seront exclusivement diffusés sur le site de l'apapé. Seule une diffusion du lien url permettra la visionnage de ces lectures publiques.

2. La Carte d'adhérent.e à l'Apapé

La carte d'adhérent.e ne renouvelle tous les ans par tous.

Tous les membres ont une carte d'adhésion - Les acteurs de la gouvernance démocratique sont bien sûr aussi les membres ayant leur carte d'adhésion.

Cette carte donne droit à des cours de calligraphie gratuits récurrents pour les membres et ponctuels pour les acteurs de la gouvernance démocratique - Pour ces derniers, un cours d'initiation est obligatoire, ceci afin de faire découvrir l'art de la calligraphie que nous partageons avec les membres pour les quels ils s'investissent -

La carte de membre sur laquelle figure le nom et le prénom du membre ainsi que le nom de l'asso, pour la saison en cours, donne accès à des réductions dans les magasins de fournitures Beaux-Arts de Lyon :

- Graphigro Groupe Rognier & Plé Presqu'île
23 rue Childebert - 69002 LYON (Orléans)
04 78 37 02 51 <https://www.rognier-ple-lyon.fr>
À la rentrée de septembre chaque année, il y a -50% sur leurs produits -
Sinon le reste de l'année, en présentant sa carte de membre à la caisse de Graphigro vous avez une réduction de 10% -
- Le Géant des Beaux-Arts Presqu'île
3 rue du Granet - 69001 LYON
06 78 58 65 36 <https://www.geant-beaux-arts.fr>
À la rentrée de septembre chaque année, il y a des réductions sur les produits "I love Art", en plus des produits remisés (avec des remises), en plus des prix de lancement -
→ 31 octobre -

Si on tous les 2 mois, il ya des promotions -

La carte de membre avec le nom, le prénom, le nom de l'asso, la date de validité annuelle donne droit à une réduction de 15% en dehors des réductions en magasin -

Les réductions en magasin ne sont valables que sur place et non en ligne.

Notons que l'adhésion à l'association est gratuite pour les bénéficiaires des cours de calligraphies mais payante par les personnes qui suivent une initiation ponctuelle si leurs relais le permettent. Les intervenants extérieurs qui travaillent bénévolement pour les bénéficiaires adhèrent gratuitement. Les autres intervenants contre-financent doivent régler leur cotisation -

Cotisation des membres -

- gratuité des membres bénéficiaires des cours gratuits
- 30€ pour les personnes qui suivent une initiation ponctuelle (1x/an)
- 35€ pour les personnes actives de la gouvernance démocratique (personne morale et/ou physique)
- gratuité pour les personnes qui interviennent depuis l'extérieur de l'asso en tant que bénévole - il est possible de leur donner des cours gratuits en échange de savoirs et/ou savoir-faire -

3. Les Membres

- les membres-bénéficiaires des cours de calligraphie publics =
 - enfants 6-18 ans
 - jeunes 16-30 ans
 - femmes
 - hommes
 - seniors
- les membres qui adhèrent pour soutenir financièrement apapé et qui peuvent suivre 1 cours gratuit d'initiation à la calligraphie*
- les membres-bénévoles qui interviennent depuis l'extérieur de l'apapé pour transmettre leurs savoirs et/ou savoir-faire. Ils peuvent suivre plusieurs cours de calligraphie gratuitement
- un autre type de membres-bénévoles qui mettent à disposition de l'association apapé un service comme transporter les membres-bénéficiaires, leurs accompagnateurs, et les autres membres, pour aller visiter un musée, une bibliothèque, un monument (monument historique, ...), par exemple. Dans le cas de transport, le membre-bénévole a la responsabilité de vérifier auprès de son assureur qu'il a une assurance lui permettant de transporter avec sa voiture personnelle, des membres de l'association apapé.

- les membres - acteurs de la gouvernance démocratique =
 - ACTEURS INTERNES
 - membres - bénéficiaires
 - membres - bénévoles
 - ACTEURS EXTERNES attendus
 - élus
 - représentants de l'état qui contribuent à la réalisation de l'objet associatif
 - représentants des partenaires associatifs =
 - association d'insertion
 - association de quartier (régies, ...)
 - association Jeunesse
 - association d'aide aux associations
 - association d'artistes
 - ... / ...